



COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

SEANCE PLENIERE DES 23 et 24 mai 2012

Le Conseil Economique et Social Européen s'est réuni sous la présidence de Staffan. NILSSON.

Le CESE a auditionné M. L. GALEA, membre de la Cour des comptes européenne et M. J. DALLI, Commissaire européen chargé de la santé et de la politique des consommateurs.

Le CESE a également voté 30 Avis.

Résumé des interventions

L.GALEA, membre de la Cour des comptes européenne.

La Cour des comptes européenne a plusieurs missions :

- vérifier l'utilisation des fonds publics dans l'U.E.,
- vérifier l'efficacité de la gestion des différentes politiques communautaires (PAC - FEDER - F.S.E ...),
- faire évoluer le rôle de la Cour afin de trouver plus d'efficacité pour l'avenir car c'est l'Europe qui permettra de sortir de la crise avec une gouvernance économique plus forte, plus intégrée, plus fédéraliste.

Enfin, il faut renforcer la confiance si nous voulons de la croissance, mais il faut d'abord régler le problème de la dette car nous ne pouvons pas sortir du « chapeau » ni la croissance, ni la confiance.

J. DALLE, Commissaire européen en charge de la santé et de la politique des consommateurs.

L'agenda européen des consommateurs doit tenir compte des objectifs de l'U.E. 2020. C'est pourquoi il faut donner du pouvoir et des droits aux consommateurs afin d'améliorer leur sécurité.

En termes de sécurité, il faut assurer :

- la sécurité des produits à la source par un développement des services des douanes pour contrôler plus efficacement l'arrivée des différents produits aux frontières (respect des normes de travail, respect de la qualité ...)
- la sécurité des services,
- la sécurité alimentaire.

Le consommateur doit également mieux comprendre l'offre par un étiquetage plus simple et plus concret.

Le jeune consommateur doit faire l'objet d'une attention particulière car il est le plus vulnérable. Un besoin de formation dès le plus jeune âge devient indispensable.

Enfin, les achats ou ventes en ligne se développent dans les différents Etats membres. Le commerce électronique représente aujourd'hui 15 % des échanges. Ces échanges sont une possibilité de croissance et peuvent également être source d'amélioration du pouvoir d'achat du fait des très grandes possibilités d'offres et de demandes. Cependant, les tarifs proposés sont complexes d'où l'importance d'apporter des garanties législatives.

AVIS VOTES

- Paradis fiscaux et financiers : une menace pour le marché intérieur de l'U.E.
- Feuille de route concernant le vieillissement

- Partenariat pour la recherche et l'innovation
- Small Business, Big World
- Projet ITER
- OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeur Mobilières)
- Code des douanes de l'U.E.
- Regroupement familial
- Politique européenne en matière de drogues
- Le marché numérique – un moteur pour la croissance
- Les droits des passagers dans tous les modes de transport
- Cadre de qualité pour les services d'intérêt général en Europe
- Coopération en matière de sûreté nucléaire
- Evaluation du CESE du rapport de suivi 2011 sur la stratégie de l'U.E. en faveur du développement durable
- Protection et bien être des animaux
- Mesures contre les pays autorisant une pêche non durable
- Substances prioritaires pour les politiques dans le domaine de l'eau
- Mouvements d'animaux de compagnie
- Compétences à conférer à la commission
- Identification électronique des bovins
- Substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine.
- Règlement général sur la protection des données
- Accroître l'impact de la politique de développement de l'U.E.
- La future approche de l'appui budgétaire de l'U.E. en faveur des pays tiers
- Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050
- Stratégie de l'Union pour la région atlantique
- Budget 2014 – 2020
- Fonds d'entrepreneuriat social européen
- Initiative pour l'entrepreneuriat social
- La responsabilité sociale des entreprises
- Piles et accumulateurs portables contenant du cadmium

Pour en savoir plus, consulter le site internet :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.documents>

La prochaine séance aura lieu à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2012.